

tre la banque que contre ses directeurs personnellement, pendant tout le temps que durera le délai accordé par le présent acte aux directeurs pour effectuer le paiement de la dite somme de quarante-cinq centins sur le solde dû lors de l'adoption de la dite résolution ; et si les dits directeurs se conformeront à la dite résolution et aux dispositions du présent acte dans le délai de quatre-vingt dix jours après sa sanction, ils seront libérés et déchargés définitivement de tous recours ou actions qu'auraient pu exercer contre eux les actionnaires, déposants et autres créanciers de la banque.

4. Le présent acte s'appliquera aux causes pendantes et aux jugements rendus.

Tout ceci est un ramassis d'assertions et de raisons capteuses.

On prétend qu'il faut donner cette décharge aux directeurs pour leur permettre de réaliser les fonds nécessaires ou d'emprunter les fonds nécessaires pour couvrir le déficit de la liquidation.

Mais qui prouve que la liquidation produirait un déficit.

C'est tout le contraire qui est vrai.

Les capitalistes qui sont derrière les directeurs prêts à leur avancer de l'argent sont bien sûrs de réaliser un bénéfice avec l'actif de la Banque du Peuple, sans quoi ils n'avancereraient pas de fonds.

Pourquoi ce bénéfice serait-il perdu pour les déposants ?

Et puis, il y en a des riches parmi les directeurs, si quelques-uns sont incapables de fournir les garanties.

Il s'agit de quelques cent mille piastres, pourquoi les directeurs riches ne seraient-ils pas tenus de payer.

Rien ne les obligeait de prendre du galon et d'occuper des places qu'ils étaient absolument incapables de tenir ; leur incomptérence à les tenir a été la cause de la ruine de milliers de pauvres gens.

Qu'ils soient punis.

Il se peut que, dans le comité de la Chambre auquel sera soumis le Bill, comité au sein duquel la camaraderie et la cabale tiennent une trop large place le Bill passe facilement.

A la Chambre cependant, il y aura discussion ; chacun pourra dire ce qu'il pense et discuter librement.

On saura alors pourquoi les pauvres déposants devraient être sacrifiés aux riches directeurs.

VIEUX-ROUGE

## Le livre de M. Demolins

### CHAPITRE II

(Suite.)

#### LE RÉGIME SCOLAIRE ALLEMAND FORME-T-IL DES HOMMES ?

Peut-être considére-t-on cette chasse aux mots étrangers comme l'expression d'un ardent patriottisme. Mais voici qui accentue mieux et plus clairement les conditions nouvelles que l'Empereur entend imposer à l'enseignement.

Je désirerais voir l'élément national plus développé chez nous, en ce qui concerne l'histoire, la géographie de notre pays, la mythologie ; commençons d'abord, chez nous, par connaître notre maison."

Suspendez encore votre jugement, car vous allez voir que la "maison" qu'il s'agit de connaître, ce n'est pas la vieille maison allemande, mais seulement celle qui a été élevée récemment par les princes prussiens et dans laquelle ils ont fait entrer, de gré ou de force, tout le peuple allemand. Ce qu'il faut étudier, c'est l'histoire *actuelle, récente*, c'est-à-dire l'histoire de cette période pendant laquelle la Prusse a peu à peu conquis et soumis à son empire le reste de l'Allemagne. Voilà ce qu'il faut bien exposer aux jeunes générations, afin de leur inculquer de bonne heure l'amour, l'admiration du régime